

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 30 septembre de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 24/09/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, ANDASMAS Anissa, STEFANUTTI Isabelle, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, CLEMENT Isabelle, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues.

Pouvoirs :
ABGUILLERM Christian, pouvoirs à ANDASMAS Anissa
GUET François, pouvoirs à GRIJOL Christian
MANNEVEAU Julie, pouvoirs à KERVAREC Ronan
POULMARC'H Bertrand, pouvoirs à Dominique TILLIER
GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe
CROM Florence, pouvoirs à TUPIN Hugues.

Secrétaire de séance : Ronan KERVAREC

Délibération N° DE 90-2021

Objet : Motion sur la création d'une filière de formation initiale et de formation professionnelle dans le secteur de l'audiovisuel à Douarnenez

Rapporteur : TUPIN Hugues

Un constat de carence en Bretagne

Il n'y a pas de BTS « audiovisuel » en formation initiale dans un établissement public breton, le plus proche est le Lycée Léonard de Vinci à Montaigu (Vendée). C'est le seul pour les académies de Rennes et Nantes. Il reçoit annuellement 1 500 demandes de candidats et la moitié des étudiants viennent de la région Bretagne.

Ce vœu a pour objet la création de filières de formations initiale et professionnelle dans le secteur de l'audiovisuel et plus particulièrement d'une filière publique Post Bac BTS « Audiovisuel » à Douarnenez comprenant à terme les 5 sections d'enseignement correspondant aux réalités professionnelles des métiers de l'audiovisuel.

Le Conseil régional et le Rectorat d'Académie pourraient s'appuyer à la fois sur l'environnement professionnel, l'existant et ce qui est déjà programmé et budgété :

- Une option « enseignement de spécialité cinéma audiovisuel » CAV, déjà existante depuis 1986 au Lycée Jean-Marie Le Bris (Douarnenez) et accompagnée par la Région ;
- Le « Pôle audiovisuel Douarnenez - Cornouaille » regroupant à lui seul 100 professionnels et structures du secteur du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia. Pôle soutenu par la Région ; dont :
 - Le Festival du Cinéma de Douarnenez, festival ayant plus de 40 ans d'existence, également soutenu par la Région Bretagne ;
 - L'association Daoulagad Breizh : Promotion et diffusion audiovisuelle en Bretagne
 - L'association Toile d'essai qui gère le Cinéma Le Club, art et essai
 - L'association la Fabrik A'Matrices, accompagnement et mise en œuvre de projets audiovisuels et ateliers d'éducation à l'image,
 - Tita Production, société de productions cinématographiques.

- La reconstruction de ce lycée est déjà programmée et budgétée par la Région (17,5 millions d'€) et devrait prendre en compte ces créations de filières Post Bac et professionnelles. C'est également une valeur ajoutée pour le collège dont la rénovation est programmée et budgétée par le Conseil départemental du Finistère (5,4 millions d'€).

Les différents réseaux professionnels bretons (radios publiques et privées, télévisions publiques et privées), potentiels employeurs des étudiants, sont également demandeurs pour leurs salariés de formations professionnelles qui pourraient également y être assurées dans le cadre du GRETA de Bretagne occidentale et de formations professionnelles portées par Films en Bretagne par exemple.

Cette filière devrait être créée à Douarnenez, car nous constatons que nous sommes la seule ville de 15 000 habitants en Bretagne à n'avoir aucune filière post-bac dans son offre de formation. Elle devrait ouvrir une place à la formation audiovisuelle en breton et en gallo.

Le contexte

Dans le territoire de Douarnenez-Cap Sizun, avec le vote favorable de la Région le 14 décembre 2017, le Rectorat a fermé en septembre 2018 le Lycée professionnel Jean-Moulin à Plouhinec (29). La Région est en dette d'équipement pédagogique sur notre territoire.

Dans le cadre de la rénovation des lycées, le Conseil régional a attribué lors de la réunion de la commission permanente du 30 novembre 2020 une enveloppe de 17,5 millions d'€ pour le Lycée Jean-Marie Le Bris de Douarnenez.

Le Proviseur et l'équipe pédagogique du Lycée Jean-Marie Le Bris, en concertation avec les professionnels de l'audiovisuel, sont favorables à cette évolution Post-Bac de l'offre de formation.

Le Lycée disposera aussi d'un internat neuf pour accueillir des étudiants.

Un groupe de travail composé de professionnels de l'audiovisuel a travaillé en amont avec la programmiste du Conseil régional.

La programmiste a, en octobre 2020, publié une étude de programmation pour les besoins de l'option Cinéma audiovisuel – CAV, qui n'a, à ce jour, aucuns locaux dédiés. Elle précise dans cette étude que « *la conception des locaux devra permettre des évolutions futures de la formation (accueil de nouvelles sections par exemple). Ce principe a guidé l'évaluation des besoins (...)* ».

Une première étape

Selon l'expertise de Philippe Huguet, enseignant au Lycée Léonard de Vinci, qui a piloté la rénovation du BTS audiovisuel, **le futur plateau technique prévu pour la filière CAV de Douarnenez permettrait dans une première étape l'ouverture à la rentrée 2024 d'un BTS audiovisuel avec 2 sections :**

- Captation d'images et lumière,
- Montage et postproduction.

Par ailleurs, le BTS « Communication digitale » du Lycée Jean Moulin de Châteaulin (29) a ouvert à la rentrée 2020 avec 35 places.

Pour les besoins des enseignements de BTS communication digitale **la mutualisation des équipements** d'un BTS audiovisuel à Douarnenez est une évidence, cette collaboration pourrait se mettre en place pour plusieurs modules qui utiliseraient les équipements actuels de l'option CAV.

Une seconde étape

La conception évolutive du futur bâtiment pour l'enseignement audiovisuel et la réserve foncière du lycée permettront l'ouverture des 3 autres sections dans une seconde étape :

- Gestion de la production,
- Prise de son et mixage,
- Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements.

Les 5 sections représenteraient environ 40 étudiants (8 étudiants par section).

Et à plus long terme

Le Lycée Jean-Marie Le Bris pourrait également développer une formation publique à Bac + 2 au **cinéma d'animation – Diplôme des métiers d'arts DMA Animation**, comme celle qui existe au Lycée René Descartes à Cournon (Région Auvergne).

Le secteur de l'animation est en plein essor et cet enseignement correspondrait aux besoins des professionnels en Bretagne avec une collaboration avec le Festival national du film d'animation de Rennes.

Le Conseil Culturel de Bretagne a adopté à l'unanimité un vœu identique en séance plénière le 27 mars 2021.

Il est proposé :

- **D'adopter la motion sur la création d'une filière de formation initiale et de formation professionnelle dans le secteur de l'audiovisuel à Douarnenez.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la motion proposée.

Fait et délibéré le 30 septembre 2021.

**Le Président,
Philippe AUDURIER**

